

véhicules plus attrayants de l'assistance au développement tant aux yeux des pays donateurs qu'à ceux des pays bénéficiaires. Leur plus grande efficacité n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'un moyen d'attirer et de disposer des ressources supplémentaires. Ce que nous cherchons, c'est à accroître l'efficacité des mesures prises par tous les pays pour venir en aide aux pays en développement, ce qui doit rester l'objectif prioritaire de la communauté internationale.

### 3. Le programme des Nations Unies pour l'environnement

Depuis la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la suite de la Conférence tenue à Stockholm en 1972, le Canada, convaincu de l'utilité du PNUE aux fins de sensibiliser le monde aux problèmes de l'environnement, l'appuie fermement. La déclaration est centrée sur la corrélation entre l'environnement et le développement et expose les grandes lignes des initiatives proposées par le Canada au Cinquième Conseil d'administration dans le but d'améliorer la qualité de la documentation du PNUE. La délégation du Canada a également mentionné la récente Conférence sur la désertification et a approuvé son plan d'action. Enfin, M. Small a annoncé que le Canada verserait \$1 million au Fonds pour l'environnement en 1978.

Le 20 octobre 1977, M. John Small, délégué du Canada à la Deuxième Commission, a fait la déclaration suivante:

L'environnement n'est pas un sujet qui prête à controverse. En fait, les questions écologiques ont le plus souvent été réglées par consensus dans les tribunes internationales. Cela signifie-t-il qu'on se désintéresse de ces questions? Bien au contraire. La délégation du Canada est d'avis qu'une telle attitude traduit la reconnaissance du caractère impératif des questions écologiques. Les ressources renouvelables et non renouvelables constituent le fondement même de la croissance et de la plupart des économies. Chaque pays, chaque région doit donc étudier attentivement les incidences des taux d'utilisation actuels et prévus des ressources renouvelables et non renouvelables ainsi que les effets de leur exploitation sur l'environnement.

Le fonctionnement du système écologique mondial est encore trop peu connu pour que nous puissions nous prononcer catégoriquement sur les limites extrêmes de la croissance. Néanmoins, il est clair que les ressources terrestres ne sont pas inépuisables et que, dans certains cas, la conservation et le développement planifié sont essentiels au maintien d'une expansion économique. En plus de se livrer à des recherches sur les contraintes et possibilités écologiques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a aussi stimulé la recherche dans ce domaine. Des études comme le programme sur "L'homme et la biosphère", réalisé sous les auspices de l'UNESCO, "L'avenir de l'économie mondiale" placé sous la direction de M. Wassily Leontief, et "Projet 2000" conçu par le département des Affaires économiques et sociales, constituent d'importantes contributions à l'étude des conséquences que peut entraîner l'application de nouveaux modes de développement. La corrélation entre la pauvreté et les conditions écologiques déplorables est par trop manifeste pour que ne soient pas surtout axés sur elle les efforts en matière de développement.